



Association « Penser ensemble le travail »
15 ter avenue des Tilleuls - 94 140 Alfortville
Contact : penserensemble@free.fr – Site internet : www.pelt.fr

LE TRAVAIL : AFFAIRE DE TOUS

*Les 1ères Rencontres Pluridisciplinaires organisées
par les psychologues du travail de l'association Penser ensemble le travail
Vendredi 6 décembre 2013, FIAP 30 rue Canabis, 75014 Paris
Le texte ci-après est celui présenté oralement pendant les rencontres*

Atelier 4 : Nouvelles formes de la demande sociale : quelles actions pour quel travail ?

Témoignage, Marina Pietri

Je suis parvenue à exercer le métier de psychologue du travail par déplacements successifs, en fonction de ce que je comprenais progressivement des enjeux du travail.

Après mes études, fin 90, j'exerce une activité de formatrice en management et en communication dans un service de formation dédié aux organismes de **sécurité sociale**. Je comprends rapidement que les besoins des agents se situent ailleurs que dans cette approche compétence individuelle. Je m'inscris au Cnam pour devenir psychologue du travail. Même si je fais évoluer ma pratique vers plus de prise en compte de l'activité des agents et de ses contraintes, je reste limitée à de la formation. Essoufflée, je démissionne au bout de deux ans.

Début 2000, j'intègre un **cabinet de recrutement** dans le privé, pour y développer une activité de formation et de conseil. J'y cherche de l'autonomie et j'y trouve un collectif machiste avec un positionnement commercial vorace. Je démissionne quelques mois après pour créer, avec ma responsable d'alors, **une société** de conseil et formation en ressources humaines. Je ne suis qu'actionnaire symbolique et n'ai pas la main sur la stratégie, ce qui constitue une entrave au développement de méthodes que je pense efficaces. Je démissionne une fois l'entreprise stabilisée et décide de monter **ma propre structure**, mon diplôme en poche.

J'anime d'abord des formations orientées santé et travail, puis des groupes d'analyse de l'activité. Je collabore ensuite avec des cabinets agréés experts CHSCT pour réaliser des diagnostics. Enfin, j'ouvre une consultation pour accompagner des professionnels dans leur activité. Depuis 4 ans et jusqu'à peu, je participais un jour et demi par mois à une activité de prévention des risques psychosociaux dans le service de médecine de prévention d'une

administration publique, activité principalement dédiée à des entretiens individuels pour les agents, et qui a cessé aujourd'hui.

Progressivement, je consolide mon activité qui, actuellement, est principalement orientée vers une analyse partagée des dysfonctionnements dans le travail et sur cette base, d'accompagnements collectifs pour instaurer de nouvelles formes de coopération entre opérationnels et partenaires stratégiques sur le thème du développement de la santé des professionnels.

Durant mon parcours, je suis passée d'une attention à la compétence individuelle dans l'activité, à une écoute de l'aspect politique et des rapports de domination contenus dans le travail. Ce déplacement m'a également amenée à prendre le statut d'indépendante, de par l'autonomie conférée qui permet de tenir non seulement le métier, mais aussi dans cette activité. Ainsi, j'ai pu appréhender la réalité de ce statut de professionnelle libérale, et non les préjugés qu'il peut véhiculer. D'abord, libérale ne veut pas dire à hauts revenus : mon statut entraîne parfois un inconfort dû à une trésorerie à maintenir constante, malgré une activité, certes solide et stable depuis dix ans, mais irrégulière sur l'année. Indépendante enfin n'équivaut pas à isolée : je mène avec plaisir mon activité en compagnie d'autres professionnels impliqués, en binôme sur des interventions, en supervision collective mensuelle et en partage d'expériences réguliers, comme c'est le cas aujourd'hui avec vous.